

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

<b>ÉCOLE :</b> ÉCOLE MATERNELLE LAYET BOUTONNIER <b>Adresse :</b> 55, chemin de Valbois - Cidex 401 06330 ROQUEFORT-LES-PINS	<b>DATE :</b> 17 OCTOBRE 2019
--	----------------------------------

### PARTICIPANTS :

- **Membres titulaires :**
  - **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Christelle AZIADJONOU, M. Mickaël BONGERS, Mme Samira DEMARIA, Mme Claire FILIAGGI, Mme Florence GROENEVELT, M. Christophe RUYER et Mme Sophie SAVONITTO
  - **Equipe éducative :** Mme Marion CALAFAT, Mme Violaine COTTIN, Mme Elisabeth DEBORDE, M. Eric DI TOMMASO, Mme Marie-Cécile GERARD, Mme Caroline LARCHER, Mme Marianne ROCHEGUDE, M. Philippe SOLER et Mme Nathalie WATRIN
  - **Représentants de la Mairie :** M. Bernard POTTIER (Adjoint Jeunesse & Loisirs), M. Michel ROSSI (Maire), M. Jean-François VACCANI (Adjoint Travaux) et M. Greg CANU (Responsable du Service Jeunesse)
  
- **Membres suppléants :**
  - **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Florie AIMÉ, Mme Florence CHALMIN, Mme Marielle DE LA TORRE et Mme Marlène LIESCH
  
- **Autres personnes présentes :**

### ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des différents membres du Conseil d'École
2. Bilan de la rentrée
3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves
4. Vote du règlement intérieur de l'école pour 2019-2020
5. Point sur la sécurité
6. Point sur les travaux réalisés et à venir
7. La coopérative scolaire
8. Activités, projets et fêtes à venir
9. Activités de l'APE - La Tirelire pour 2019-2020
10. Questions diverses

## **POINTS ESSENTIELS DE LA RÉUNION :**

La directrice dédie ce 1<sup>er</sup> Conseil d'école à Mme Christine Renon, directrice d'école maternelle, qui s'est suicidée dans son école en laissant une lettre décrivant ses conditions de travail.

### **1. Présentation des différents membres du Conseil d'Ecole**

- Le Conseil d'Ecole réunit les représentants de la communauté éducative, il est composé des membres suivants :
    - Le directeur de l'école, qui est président
    - Deux élus de la Mairie : le maire ou son représentant et un conseiller municipal
    - L'équipe pédagogique de l'école
    - Un des maîtres du RASED
    - Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école
    - Le D.D.E.N = Délégué Départemental de l'Education Nationale => il n'y a personne de désigné pour notre école maternelle
    - L'Inspecteur de l'Education Nationale
- Assistent avec voix consultative pour les affaires les intéressant :
- autres personnes du RASED : psychologue scolaire, maîtres E, F, ...
  - médecin ou infirmière scolaire
  - médecin ou infirmière de PMI
  - Assistant de service social
  - ATSEM

Ce conseil donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Il vote le projet d'école tous les 3 ans (ce dernier a été voté à la rentrée 2016 et est valable pour 3 ans, jusqu'à fin 2019), il restera donc valable encore cette année ainsi que le règlement intérieur de l'école à chaque nouvelle année scolaire.

- Tour de table : les différents participants se présentent
- Signature de la feuille d'émargement

### **2. Bilan de la rentrée**

#### **EFFECTIF ET REPARTITION DES ELEVES**

Pour 2019-2020 : 255 élèves vs un effectif de 230 à la rentrée dernière (241 en fin d'année dernière) - 9 classes vs 8 classes l'an passé :

- 2 classes de P.S. : Poissons 28 / Oiseaux 28
  - 1 classe de P.S./M.S. : Abeilles 27 = 21 P.S. + 6 M.S.
  - 3 classes de M.S. : Coccinelles 29 / Ours 28 / Pandas 29
  - 3 classes de G.S. : Ecureuils 29 / Chats 28 / Papillons 29
- Soit P.S. = 77 enfants - M.S. = 92 enfants et G.S. = 86 enfants

1 départ P.S. au retour des vacances de la Toussaint. 1 arrivée P.S. prévu pour janvier 2020.

1 départ M.S. prévu pour janvier 2020.

L'effectif passera à 254 élèves en janvier 2020.

Prévoir pour 2020-2021 : si +25 sur les effectifs de cette année , tendance actuelle d'arrivée d'enfants sur la commune => 280 enfants => ouverture d'une 10<sup>ème</sup> classe.

L'école, c'est aussi :

- 9 ATSEM : Marie-Anne chez les Poissons, Fanny chez les Oiseaux, Hélène chez les Abeilles, Nassima chez les Coccinelles, Anaïs chez les Ecureuils, Patricia chez les Pandas, Sandrine chez les Chats, Chrystel chez les Papillons et Muriel chez les Ours.

- 1 AESH : Gaëlle qui accompagne 3 élèves de l'école.

La rentrée s'est très bien passée, avec fluidité.

### **3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves**

Elles ont eu lieu vendredi 11 octobre matin. Merci aux parents qui ont tenu le bureau de vote et ont dépouillé.

1 liste unique de candidats « Allez Parents » avec 14 parents.

462 inscrits sur la liste électorale - 252 votants dont 1 vote blanc ou nul => 251 suffrages exprimés.

Taux de participation 54,55% (vs 44,84% l'an dernier et 32,98% en 2017)

Les élus sont : Titulaires : Mesdames AZIADJONOU, COUGET, DEMARIA. FILIAGGI, GROENEVELT, SAVONITTO, TRANNOY MOIRAND et Messieurs RUYER et BONGERS ainsi que Mesdames AIMÉ, CHALMIN, LIESCH, OLLER et DE LA TORRE comme suppléantes.

L'arrêté du 19/08/2019 modifie l'article 1 de l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école et indique que le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou EXCLUSIVEMENT par correspondance sur décision du directeur d'école après consultation du Conseil d'Ecole. Je vous consulte donc pour connaître votre avis sur la possibilité l'an prochain de ne permettre le vote qu'EXCLUSIVEMENT par correspondance.

=> Le Conseil d'Ecole, à l'unanimité, donne un avis positif à un vote exclusivement par correspondance pour les élections des parents d'élèves. Cette décision sera donc applicable à compter de la rentrée scolaire 2020-2021.

### **4. Vote du règlement intérieur de l'école pour 2019-2020**

Il sera voté au prochain Conseil d'Ecole car la directrice n'a pas reçu le règlement départemental mis à jour avec les nouvelles dispositions de la Loi Blanquer pour l'école de la confiance votée le 26/07/2019. Ce règlement départemental sert de base à la rédaction du règlement intérieur de l'Ecole.

Le règlement intérieur de l'an passé reste donc en vigueur et ce point sera donc mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'Ecole.

### **5. Point sur la sécurité**

Maintien de 2 temps de récréation le matin et 2 temps l'après-midi. Les horaires de l'après-midi ont été modifiés par rapport à l'an passé, avancés d'1/4 d'heure :

Les classes du bas ensemble 9h45-10h15 le matin et 15h15-15h45 au lieu de 15h30-16h l'après-midi.

Les classes du haut ensemble 10h15-10h45 le matin et 14h45-15h15 au lieu de 15h-15h30 l'après-midi.

3 adultes pour surveiller à chaque temps de récréation.

1 exercice Incendie a eu lieu jeudi 19 septembre :

1 min 35 s pour évacuer les classes du bas de l'école et rejoindre le point de rassemblement dans la cour de récréation.

Les classes de l'étage étaient en récréation. Le regroupement et comptage des enfants et adultes présents dans l'école a nécessité 3 min 14s. Attention, le personnel cantine n'a pas participé...

L'alarme incendie émet un son trop faible et n'est pas entendu dans la cour de récréation, de plus à l'intérieur du bâtiment si les portes des classes sont fermées l'alarme n'est pas entendue. Les services techniques présents lors de l'exercice doivent faire le nécessaire pour que le son de l'alarme soit augmenté.

La posture Vigipirate « Eté-Rentrée 2019 » est valable jusqu'au 18/10 : l'ensemble de la France est maintenu au niveau « Sécurité Renforcée - Risque Attentat », sauf évènement particulier.

Ce dispositif entraîne :

Sécurisation de l'entrée de l'école : interdiction de stationner et absence d'attroupement

Accueil par un adulte à l'entrée de l'école

Contrôle visuel des sacs

Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement

Organisation de 3 exercices de sécurité (PPMS) dont un « attentat - intrusion » avant les vacances de la Toussaint :

- 1 exercice PPMS - Risque Inondation a été réalisé jeudi 3 octobre. C'était un exercice départemental initié

par la Préfecture, 14 écoles de la circonscription ont participé. Toutes les classes de l'école se sont regroupées à l'étage pour se mettre à l'abri. La mise à l'abri a duré 30 minutes sur décision de la directrice.

- 1 exercice Attentat-Intrusion a été réalisé lundi 14 octobre au matin en présence de la gendarmerie de Roquefort, de 2 représentants des Services Techniques de la Mairie, d'1 policier municipal et de Solène Fenoglio.

Scénario : intrusion virtuelle d'un individu suspect par le portail d'entrée de l'école. Les classes du bas se sont mises à l'abri dans leurs classes et les classes du haut, en récréation, se sont échappées par le portail en bois du chemin de Valbois.

Très bonne réaction des enfants qui se sont mis à l'abri dans leurs classes, ils ont été très, très silencieux.

En revanche beaucoup de bruit pour les classes qui se sont échappées et des difficultés pour les enfants à suivre un adulte qui n'est pas forcément leur enseignant. Une problématique technique : le grand portail en bois sur le chemin de Valbois s'ouvre par l'intérieur => transformer l'ouverture vers l'extérieur pour que l'on puisse s'échapper plus vite.

Même remarque que pour l'exercice incendie, nécessité d'impliquer le personnel cantine lors de cet exercice.

L'exercice a duré 10 min (10h30 à 10h40).

A l'issue de l'exercice un débriefing a eu lieu avec les participants. Les problématiques suivantes ont été soulevées :

- Equiper la nouvelle classe d'un talkie et d'une télécommande.
- Equiper les 3 dortoirs de talkie et de télécommande + 1 clé pour s'enfermer. Le nouveau dortoir semble être la pièce la plus « étanche » de l'école.
- L'alarme n'est pas assez « bruyante ». Quelle solution apporter ? Un rappel lumineux dans la classe et dans la cour de récréation ?
- Descendre dans la cour de récréation avec un sifflet pour « rassembler ses troupes » ?

Les services techniques de la Mairie, en lien avec le prestataire sécurité, vont remédier à ces problématiques techniques.

## **6. Point sur les travaux réalisés et à venir**

### **Réalisés :**

- Problématique du tour des arbres dans la cour définitivement solutionnée (pour un coût de 4 000€)
- Travaux liés à l'ouverture de la 9<sup>ème</sup> classe
- Badge en lieu et place des clés pour chaque classe qui permet d'ouvrir : le petit portail vert qui donne accès à l'école élémentaire, le portail de l'élémentaire pour accéder à l'esplanade devant les écoles, le grand portail en bois vers le chemin de Valbois.
- Nouvelle vitrine pour affichage sur le mur à l'entrée de l'école

### **A venir :**

- Le placard pour le rangement du matériel de motricité : le plan et les dimensions ont été transmises mais les travaux n'ont pas encore été réalisés. Une partie du matériel est donc stockée dans la salle des maîtres qui n'est déjà pas très grande car y sont stockés aussi tous les livres de l'ancienne bibliothèque qui a été transformée en 8<sup>ème</sup> classe... Cela devient urgent. Les éléments Olympiades sont toujours stockés dans la salle des maîtres depuis cet été, ils devaient être déplacés vers la salle de pause des ATSEM près de la Poste. Nous manquons d'espace pour nos réunions quand tout le conseil des maîtres est présent : 13 enseignants + 9 ATSEM + 1 AESH = 22 personnes ! L'accord pour ce placard a été donné. Il a été commandé par la Mairie.
- 2<sup>ème</sup> photocopieuse pour l'école maternelle. Sera-t-elle bien prévue pour janvier 2020 malgré le délai rallongé pour l'ouverture de la nouvelle école ? La Mairie reviendra vers l'école à ce sujet.
- Installation d'un parking vélos et trottinettes pour les élèves à l'extérieur de l'école devant le portail. Un problème plus global à intégrer dans le projet d'agrandissement de l'espace d'accueil pour qu'il soit transformé en cour de récréation supplémentaire. Une réunion est à prévoir.

- Installation d'un abri et d'un rack pour garer les vélos sur le parking enseignant. Un accord de principe est donné. Il s'agit maintenant de définir l'endroit où il sera positionné. La directrice est à la disposition des services techniques pour ce faire.
- Etat de propreté des locaux : même remarque que lors du dernier Conseil d'Ecole de l'an passé (toiles d'araignée sur les fenêtres, montant extérieur des fenêtres, table de la salle des maîtres et cuisine non nettoyées quotidiennement). Remontée sur l'outil-online ne permet pas de joindre photo. Elles sont à disposition si les services techniques en ont besoin. Petite demande concernant la propreté des locaux : ramassage des papiers de goûter à l'issue du temps de garderie du soir et rappel aux associations périscolaires de ne pas faire goûter les enfants dans le hall de l'école avant leur départ.
- Sur le budget 2018 figurait une ligne mobilier pour 2000€ qui a disparu sur le budget 2019. Elle servait à renouveler le mobilier des classes. La classe des Ecureuils souhaiterait acheter un meuble à tiroir pour ses élèves. Est-il envisageable de débloquer un budget de 1000€ pour le renouvellement du matériel des classes ? De plus, cette ligne pourra-t-elle être rajoutée sur le budget 2020. Il faudra prévoir le renouvellement d'une série de chaises complète.  
La Mairie confirmera la faisabilité rapidement.
- Rajouter un distributeur de papier dans les toilettes du RdC face à la classe des Poissons.

## **7. Point sur la coopérative scolaire**

Le Compte-Rendu Financier de l'an passé a été validé par la Présidente d'Allez Parents et 2 enseignants de l'école le 11 octobre.

A nouveau affiliation à l'OCCE cette année.

## **8. Activités, projets et fêtes à venir**

- **Photographie scolaire : jeudi 14 novembre**

Nouveau prestataire avec, comme l'an passé, commande directement par les parents via internet sur le site du photographe. Livraison des photos assurée avant les vacances de Noël.

- **Noël :**

Choix des livres offerts aux enfants par la Mairie a eu lieu. Grand merci d'avance pour les enfants.

La Mairie confirme qu'il y aura un spectacle offert cette année, à priori le 12 ou 13 décembre.

Venue du Père Noël à l'école sûrement le jeudi 19 décembre ou vendredi 20 décembre avec chants et passage dans les différentes classes de l'école puis goûter. Nous avons besoin d'aide pour trouver un Père Noël... La Tirelire va lancer un appel aux bonnes volontés.

- **Galette des Rois à l'école : Vendredi 17 janvier**

- **Carnaval : Jeudi 12 mars**

Avec en amont, l'intervention de l'Association Lo Cepon à raison de 3 interventions dans chaque classe pour danses et chants provençaux

## **9. Activités de l'APE - La Tirelire**

La parole est donnée à Mme Savonitto, présidente de la Tirelire. Elle présente le résultat des activités de l'an passé et remercie la maternelle (enseignants et ATSEM) pour leur collaboration dans la mise en places des actions. Elle remercie aussi l'école et le centre de loisirs pour leur présence lors de la kermesse via l'affichage des fresques qui a été très apprécié.

Le bureau de l'association reste inchangé par rapport à l'an passé.

Mme Savonitto remet à la Directrice un chèque de 7200€ pour l'école. Résultat des bénéfices de la kermesse de l'an passé.

Un grand merci pour cette belle somme qui sera utilisée par l'école pour les enfants mais l'équipe n'a pas encore défini à quelles fins. Un retour sera fait lors du prochain Conseil d'Ecole.

## 10. Questions diverses des participants

La parole est donnée aux représentants des parents d'élèves.

- Si une nouvelle classe doit être ouverte l'an prochain, quelle sera la solution ? Il faudra probablement mettre en place un algeco. Parents et enseignants partagent le constat d'une école vraiment exiguë pour accueillir, dans de bonnes conditions, un nombre toujours plus grand d'enfants. La Mairie rappelle qu'à sa construction, l'école était prévue pour accueillir 9 classes. Les normes de sécurité sont donc respectées.
- Conférence sur les écrans organisée par l'association Allez Parents : elle aura lieu jeudi 21 novembre à 19h à la salle de cinéma. L'idée évoquée est que le défi 10 jours sans écran puisse être décliné en janvier-février à l'école.
- L'agrandissement de l'espace devant la cantine pour la transformer en cour de récréation
  - Réunion nécessaire pour réfléchir à cette possibilité. L'équipe enseignante doit réfléchir à l'organisation de cet espace en cour de récréation complémentaire. Une réunion doit être prévue entre les parents d'élèves et l'équipe enseignante afin de faire une demande à la Mairie qui étudiera la faisabilité technique dans un 2<sup>nd</sup> temps.
- Classe de G.S. Ecureuils :
  - Déception des parents qu'aucune solution ne soit trouvée pour permettre la participation de cette classe au temps de récréation avec les autres classes de G.S.  
Déception bien comprise...  
Sujet révoqué donc en Conseil des Maîtres et la proposition suivante est faite : 2 jours sur 4 (mardi et vendredi) les élèves de la classe de G.S. Ecureuils seront en récréation, le matin, avec les autres classes de GS de l'école. De plus, durant la récréation d'après cantine toutes les classes de GS se retrouvent ensemble dans la cour.
  - Pourront-ils aller à la piscine ?  
Une classe seule ne peut pas décider d'aller à la piscine ou non. C'est une activité qui demande un engagement de la Mairie puisque la réservation d'un créneau de piscine et le transport pour s'y rendre et en revenir n'est pas gratuit. Il est pris en charge par la collectivité locale. La question revient donc à M. le Maire. Dans la mesure où les 3 classes de CP de l'école élémentaire ont fait le choix de ne plus se rendre à la piscine cette année, est-il envisageable que les 3 classes de GS puissent s'y rendre à leur place ?  
La Mairie indique que les créneaux réservés pour les CP sont transférés aux classes de CM2. La Mairie doit réfléchir pour chiffrer la possibilité que les 3 classes de GS aillent à la piscine. Sous réserve de trouver des créneaux disponibles à la piscine et des parents accompagnateurs en nombre suffisant. D'autant que ces parents doivent obtenir un agrément avant de pouvoir accompagner les enfants. Le coût approximatif s'élèverait à 10 000€.
- Cantine : Parole à M. Canu.
  - Classe de G.S. Ecureuils au 1<sup>er</sup> service, peut-elle déjeuner au 2<sup>nd</sup> service avec les autres GS ?  
La répartition des classes entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> service a été faite en accord école/service périscolaire dans l'objectif de faire déjeuner au 1<sup>er</sup> service le plus de classes possibles afin d'assurer le moins de nuisances sonores possibles lors de la sieste des PS dans le nouveau dortoir attenant à la cantine.
  - Pas de couteau pour les MS et GS.
- Mairie :
  - Gestion des chaleurs pendant l'été : Des espaces climatisés (médiathèque, cinéma) ont été mis à disposition des écoles l'été dernier. A aujourd'hui, sur le site de l'école maternelle, la cantine est climatisée ainsi que le nouveau dortoir.  
M. le Maire annonce que la salle Charvet sera climatisée pour l'été prochain et pourra servir aussi de lieu d'accueil en cas de fortes chaleurs. De plus, la budgétisation de la climatisation de l'autre grand dortoir de l'école maternelle va se faire rapidement et pourra, éventuellement, être opérationnelle d'ici l'été prochain.
  - Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu après les élections municipales, fin mars / début avril 2020.

La séance est levée à 20h34.

Fait à Roquefort-les Pins, le .....12/12/2019.....

Le Président du Conseil d'École :

Violaine COTTIN



Ecole Maternelle  
**LAYET BOUTONNIER**

55, Chemin de Valbois – Cidex 401  
06330 ROQUEFORT LES PINS  
Tél. 04 93 77 04 63 – Fax 04 93 77 06 69  
ecole.0061705w@ac-nice.fr

Le Secrétaire de séance :

Caroline LARCHER

